



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE ET ANNUELLE
A LANGUEUX
SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

Ligue de Bretagne de Natation
9 rue Léo Lagrange – 35131 CHARTRES DE BRETAGNE
Tel: 02 99 67 03 58
Email : com.bretagne.natation@wanadoo.fr



S.B



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ANNUELLE DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION

AU BRIT HÔTEL- 5 RUE DE LA LANDELLE A LANGUEUX

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

Compte rendu

Serge BRUNET Président souhaite la bienvenue à tous les clubs.

Il remercie le Comité des Côtes d'Armor, son Président Roger BERTRAND qui reçoit cette Assemblée Générale, ainsi qu'Olivier JUILIENNE Président du club de Saint Briec qui accueille la natation régionale dans son fief.

Il laisse la parole au Président du Comité des Côtes d'Armor et au Président du club de Saint Briec qui souhaitent à leur tour la bienvenue à toutes les personnes et de fructueux travaux lors de cette Assemblée Générale.

Le Président remercie les personnalités présentes :

Monsieur Julien VILLE : Secrétaire Général Adjoint de la Fédération Française de Natation.

Monsieur Didier DENIEUL : Directeur du cabinet Geirec.

Monsieur Joël PINEAU : Président de la Ligue des Pays de la Loire et Vice Président de la FFN.

Remerciements à la presse qui couvre cet événement.

Remerciements aux représentants des clubs présents, ainsi qu'aux membres du Comité Directeur Régional.

Il excuse :

Madame Marie Claire DIOURON : Présidente de Saint Briec Agglomération.

Monsieur Pierre POULIQUEN: Vice Président en charge du sport au Conseil Régional.

Monsieur Loïc RAOULT : Vice Président en charge des Sports au Conseil Départemental des Côtes d'Armor.

Monsieur Yannick KERLOGOT : Député des Côtes d'Armor.

Monsieur Bernard DALMON : Trésorier Général de la Fédération Française de Natation.

Monsieur Michel SAUGET : Président de la Ligue du Centre Val de Loire.

Monsieur Patrice FOUREL : Responsable du pôle sport de la DRJSCS.

Madame Jacqueline PALIN : Présidente du CROS.

Madame Maryse MORIN : Présidente du CDOS 22

Monsieur Thomas VINCENSINI : Directeur de l'unité Sport du Conseil Régional.

Monsieur Laurent LE NAIR : Unité sport du Conseil Régional.

Monsieur Gwenolé GUEGAN : Directeur des piscines de Saint Briec Agglomération.

Monsieur Yann GARZON : La société les 4NAGES.

Début des travaux à 9h30

Appel nominal des clubs, par le Secrétaire Général.

Le quorum est atteint avec 194 voix, pour un total de 259 voix pour l'assemblée générale extraordinaire.

Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire par serge BRUNET concernant deux dossiers :

1. Conformément aux instructions de la FFN, les statuts type de la Ligue Régionale à mettre en conformité :
Ces statuts ont été adressés 10 jours avant l'assemblée aux représentants des clubs. Deux modifications sont à apporter :
 - la participation des clubs aux assemblées générales avec 1 licence = 1 voix.
 - la participation aux assemblées générales de la FFN du représentant des Comités Départementaux et de son suppléant.

Question sur les statuts : Un club peut-il représenter un autre lors d'une Assemblée Générale ?

Réponse : non, le représentant du club dument mandaté ne peut représenter que son club.

Vote des statuts : Pour : 194 voix
Opposition : 0 voix
Abstention : 0 voix

2. Proposition par le comité directeur de la ligue régionale sur l'évolution du règlement financier relatif aux droits d'engagement des compétitions. Le comité directeur souhaite faire un signe, apporter un soutien à l'égard des clubs qui jouent le 100% licences dans le cadre de la réforme des licences en proposant une double tarification à 2 niveaux.
 - les clubs qui jouent le jeu des 100% licences avec un coût des engagements moins important.
 - un coût plus élevé pour les clubs qui n'adhèrent pas à la réforme de la licence et au projet fédéral.

Ces éléments qui concernent la natation course, l'eau libre et la natation artistique ont été adressés dans le dossier spécial Assemblée Générale, 10 jours avant.

Question : Comment un club qui n'est pas labellisé va-t-il prendre cette décision s'il doit payer le plein tarif ?

Si l'Assemblée Générale approuve cette proposition un dispositif va être mis en place de façon à ce que la Ligue soit en lien avec les clubs d'une manière pédagogique et non répressive. La Ligue souhaite donner un signe fort aux clubs qui s'inscrivent dans le cadre de cette réforme.

Question : comment allez-vous faire pour le contrôle ?

Une charte va servir de support pour les clubs qui s'engagent dans le dispositif.

Intervention de Jean Marc Tourteau : avant on accompagnait les clubs via la labellisation, qui voulait dire aussi 100% licences. Mais certains clubs ne pouvaient pas être labellisés pour diverses raisons (les créneaux bassin, encadrement) on a voulu élargir cette aide aux clubs qui avaient du mal à être labellisés et qui suivent malgré tout la politique de la FFN en voulant licencier l'ensemble de leurs adhérents.

Question : comment se feront les engagements sur extranat ?

Réponse : Pour l'instant le logiciel ne permet pas de différencier les 100% licences. Hormis les clubs labellisés dont la fonction est disponible actuellement. C'est donc la Ligue qui adressera une facture aux clubs.

Question : quel avantage pour un petit club qui ne participe pas à une compétition régionale ?

Réponse : Il n'y a rien de prévu à ce niveau, mais une réflexion va être menée.

Question : cette nouvelle procédure remplace l'aide accordée aux clubs labellisés ?

Réponse : oui, les anciens accompagnements ne seront plus en vigueur. La somme allouée à ce nouvel accompagnement est supérieure à ce que la Ligue donnait au titre de la labellisation. Cette disposition devrait soutenir les clubs plus significativement. Une analyse sera faite à la fin de la saison sportive.

Serge BRUNET rappelle les enjeux de cette réforme de la licence et il explique que si ces mesures sont approuvées par L'Assemblée, cela se mettra en place à titre expérimental avec en fin de saison un bilan et

une analyse de la situation.

Cette proposition de nouvelle tarification est mise au vote à bulletin secret :

Désignation des scrutateurs.

Résultat du vote : Pour : 110 voix
Contre : 66 voix
Abstention : 18 voix

Cette nouvelle tarification est applicable dès les prochaines compétitions.

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Conformément aux nouveaux statuts votés, le quorum est atteint avec 7473 voix, pour un total de 9234 voix.

Allocution du président de la ligue

Je remercie Monsieur Joël PINEAU Vice-Président de la FFN et Président de la Ligue des Pays de la Loire, Monsieur Julien VILLE Secrétaire Général Adjoint de notre Fédération qui nous font l'amitié et l'honneur de leur présence.

La saison 2017-2018 a enregistré une légère augmentation de l'ordre de 4% de nos licences en dépassant la barre des 9000 licenciés. Nous espérons que la réforme de la licence initiée par la FFN verra à partir de cette année la Bretagne prendre une place prépondérante dans le plan de croissance ainsi décidé à l'échelon national en relation étroite avec les structures locales, tout en répondant à une véritable stratégie de conquête vers les adhérents des clubs et plus largement, vers les pratiquants réguliers.

Vous avez été destinataires comme chaque année des différents rapports sportifs. Les responsables des disciplines pourront intervenir sur ces résultats et répondre à vos questions.

Il est à mettre en avant les excellents résultats de nos nageurs bretons toutes disciplines confondues sur l'échiquier national et international.

Qu'il me soit permis de remercier et de féliciter les athlètes, les entraîneurs, les dirigeants de nos 5 disciplines.

La Bretagne est et doit demeurer une grande école de la natation française.

L'évolution de notre fonctionnement est conditionnée par notre Projet sportif Territorial à l'horizon 2024 qui a été présenté à plusieurs reprises lors des dernières Assemblées Générales de notre Ligue. Cet après midi nous procéderons à un bilan détaillé et perspectives.

Nous continuons à nous appuyer sur quatre piliers indissociables :

Structurer l'accès au haut niveau et soutenir le haut niveau avec la mise en place du Projet de Performance Fédérale (PPF) validé par la DTN de la FFN, à Brest pour la natation course et l'eau libre, en projet à Rennes avec les nouvelles infrastructures.

Le maintien des Centres Labellisés d'entraînement à Brest et à Rennes.

Aider les clubs à se structurer dans le cadre d'un environnement en pleine mutation.

Développer la formation en consolidant et en pérennisant l'organisme de formation de la Ligue : l'ERFAN.

Continuer à construire une stratégie de communication, en travaillant une image de marque de notre natation régionale et de ses structures.

Notre volonté est de soutenir et d'accompagner la pérennisation et le développement des clubs.

Pour répondre plus facilement à ces objectifs, il est nécessaire que nous augmentions nos ressources humaines professionnelles, c'est pourquoi nous avons décidé de pérenniser le poste d'agent de développement qui a suscité une très grande passion au sein du Comité Directeur.

Les services de l'Etat ont décidé de nous accompagner dans ce projet de pérennisation de ce poste par l'attribution d'une aide financière significative d'un sport emploi, l'évolution de notre contractualisation avec la FFN va également être un élément déterminant, puis le soutien du Conseil Régional dans le cadre de notre

conventionnement n'est pas à négliger.

L'essentiel est d'avancer dans l'intérêt général de nos activités et pour le bien de nos clubs et de nos Comités Départementaux.

Anticiper l'avenir pour ne pas reculer dans le but dans le même temps de mettre en avant notre identité bretonne. Voilà une belle résolution qui doit conduire nos disciplines vers des chemins prometteurs.

Le rôle des Equipes Techniques Régionales que je remercie est stratégique afin de définir notre politique sportive que nous voulons ambitieuse.

J'ai souhaité pousser afin de faire évoluer le fonctionnement interne de la Ligue qui est toute fois une petite association, des salariés, de l'exécutif des élus et des élus avec les salariés en ayant comme vision la transition avec une nouvelle équipe à l'horizon 2020. J'ai mesuré la complexité de l'exercice, ce qui n'aide pas à mon goût à un fonctionnement optimal de cette association et je le regrette. Néanmoins, la vie continue et les échéances qui arrivent et qui sont nombreuses nous permettent de garder de l'enthousiasme.

Je rappelle souvent que le rôle des Comités Départementaux doit-être stratégique dans ce réseau que nous essayons de conforter et améliorer, à condition que nous ayons vraiment la capacité de mettre en synergie et d'harmoniser nos moyens techniques, humains, ainsi que nos politiques sportives et financières.

Il a semblé cette année que ce message d'unité dans l'intérêt général de nos clubs a été battu en brèche et je vous avoue franchement que je ne comprends pas ces postures qui ne sont certainement pas propices à construire efficacement dans une ambiance sereine et qui nuisent à l'image de la natation régionale et de nos structures.

Mais soyons réalistes et optimistes ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain et effectivement j'espère un sursaut, une prise de conscience pour faire face tous ensemble aux enjeux à venir qui sont nombreux.

Il est impératif que nous engagions une contractualisation entre la Ligue et chacun des Comités Départementaux. Rechercher une meilleure cohérence et complémentarité entre nos organismes devient déterminant.

Nous nous appuyons sur des finances saines.

Le contexte appliqué de notre société nous engage à faire évoluer notre mode économique. La création de nouvelles activités, les retours concernant la taxe d'apprentissage, la mise en place d'un fonds de dotation, la recherche de partenaires sont des outils que nous essayons de développer.

Je remercie Laurent GUIVARC'H qui nous accompagne avec compétence dans ces dossiers complexes, intéressants et nécessaires.

Nous espérons que nous pourrons tenir l'objectif annoncé de voir la natation bretonne présente aux Jeux Olympiques à Paris 2024.

Notre belle région avec ses capacités, son savoir, son potentiel à de réels atouts pour atteindre le sommet.

Après les Championnats de France de cet été à Bréquigny à Rennes, qui ont été une véritable réussite en accueillant deux Championnats en un, nous sommes en train d'organiser les Championnats de France Elite du 16 au 21 avril prochains qualificatifs pour les Championnats du Monde à un an des Jeux Olympiques de Tokyo. Cet événement majeur va être un grand moment pour la Bretagne. L'occasion m'est donnée de remercier tous les dirigeants, bénévoles officiels qui contribuent très largement à la réussite de ces manifestations, ainsi que les Collectivités qui nous accompagnent : la Ville de Rennes, le Conseil Départemental d'Ille et Vilaine, le Conseil Régional, sans lesquels rien ne serait possible. N'oublions pas non plus, bientôt, les championnats de l'ouest à Bréquigny.

L'Assemblée Générale extraordinaire de la FFN en décembre 2017 à pris la décision de modifier son type d'élection à l'échelon national.

C'est ainsi qu'en novembre 2020 ce sont vous les clubs qui éliraient la prochaine équipe du Comité Directeur de la FFN, je voulais vous rappeler, dès à présent, cette mesure exceptionnelle qui place juridiquement les clubs au cœur du dispositif fédéral.

Nous remercions sincèrement les acteurs qui contribuent avec, dévouement et compétences à la vie de nos activités : les Dirigeants bénévoles, les éducateurs, les entraîneurs de nos clubs, les Cadres Techniques, les membres des Comités Directeurs des Comités Départementaux, les membres du Comité Directeur Régional.

Les salariés du Comité Régional pour leur engagement.

Nos partenaires institutionnels qui nous aident dans nos projets : le Conseil Régional, les Conseils Départementaux, les services de l'Etat (la DRJSCS), les Collectivités territoriales.

Notre partenaire vestimentaire : la société LES4NAGES.

Nos partenaires économiques : la société VERLINGUE (courtier en assurance), l'Hôtel CAMPANILE, le restaurant Le Cours LUMIERE.

Merci à tous

Rapport moral du secrétaire général :

Intervention de Olivier Julienne concernant la démission de Jacques PELE : Olivier prend la parole en son nom pour indiquer que Jacques n'a pas réussi à réformer comme il le voulait. Il a indiqué aussi qu'il y a une impasse au niveau de l'ERFAN, sur le plan développement et qu'il y a des gens qui s'y opposent. Olivier précise qu'il a la lettre de Jacques et que si certains veulent la lire celle-ci est en sa possession.

Réponse de Serge : la lettre de démission a été adressée personnellement au Président de la Ligue et il est surpris de la voir naviguer dans l'Assemblée. Je regrette la décision de Jacques. Jacques part déçu sur un plan général au niveau de la natation régionale et aussi au sein du comité directeur régional et des clubs. Il juge que les gens n'adhèrent pas suffisamment au projet régional. En tant que Président de la ligue Serge assure l'intérim sur le secteur formation.

Intervention de Mathieu GUERIN : Jacques PELE était responsable de l'ERFAN, il y a beaucoup de choses qui me sont reprochées, je suis prêt à répondre à l'ensemble de vos questions par rapport à cette situation. On me reproche de ne pas être à l'écoute des clubs et qu'à priori pédagogiquement je ne suis pas très bon. C'est en vous écoutant que je peux m'améliorer. Jacques dans son courrier apporte peu d'éléments techniques, je suis là toute la journée, alors n'hésitez pas à venir me voir.

Rapport du secrétaire Général : Pour : 7473 voix
Opposition : 0 voix
Abstention : 0 voix

Présentation des finances par le Trésorier Général Jean Marc Tourteau : dossier financier adressé aux clubs 10 jours avant l'Assemblée.

Question sur le rapport du trésorier : sur les 13300€. Des charges afférentes auraient dû être provisionnées à cette somme. Des frais ont bien été engagés sur cette saison. Le recensement est en cours car les différents comptes-rendus des actions ne sont pas terminés.

Réponse de Monsieur DENIEUL : Il aurait fallu les intégrer dans des fonds dédiés ou dans des produits constatés d'avance. La conclusion dans le compte rendu du trésorier sur la rédaction n'est pas très précise.

Rapport du Cabinet GEIREC commissaire aux comptes agréé de la Ligue de Bretagne : (dossier adressé aux clubs 10 jours avant l'Assemblée générale).

Monsieur DENIEUL apprécie la présentation de l'ensemble des comptes annuels et précise que les opérations reflètent une image fidèle.

Les comptes sont certifiés, sans réserve, par le Cabinet GEIREC.

Affectation du résultat : Pour : 7473 voix
Opposition : 0 voix
Abstention : 0 voix

Affectation du résultat : Adopté

Adoption des comptes financiers 2017/2018 : Pour : 7473 voix
Opposition : 0 voix
Abstention : 0 voix

Comptes financiers 2017/2018 : Adoptés

Quitus donné au Comité Directeur : Pour : 7473 voix
Opposition : 0 voix
Abstention : 0 voix

Quitus : Adopté

Présentation par Bénédicte Compois d'un diagramme sur les masses financières de la saison 2017-2018 (dépenses et recettes) voir document en annexe.

Il faut être prudent dans la mesure où qu'actuellement nos subventions représentent un apport non négligeable, c'est pourquoi il faut rechercher des recettes complémentaires sur le plan économique.

Questions : les tarifs d'engagements ainsi que le tarif des licences, cela ne va-t-il pas être difficile pour la ligue.

Serge : cette saison sportive est expérimentale et nous tirerons des conclusions en fin d'année.

Bénédicte : Il s'agit d'engagements et de licences, si les clubs sont en difficulté nous le serons aussi, c'est pour cela qu'il faut qu'on soit dans une logique de transformation du modèle économique tous ensemble. Il faut qu'on aille chercher des ressources là où on ne les a jamais cherchées (taxe d'apprentissage pour la Ligue de Bretagne – partenariat – pour tout le monde).

Présentation du budget prévisionnel par le Trésorier Jean Marc TOURTEAU : dossier financier adressé aux clubs 10 jours avant l'Assemblée.

Des questions ont porté sur la pérennisation du poste d'agent de développement et ses missions.

Adoption du budget prévisionnel 2018-2019.

Pour : 7119 voix
Contre : 354 voix
Abstention : 0 voix

Budget prévisionnel : Adopté

Rapports sportifs et activités

Question : pourquoi n'y a-t-il pas de rapport concernant les maîtres.

Serge ; j'ai sollicité les membres du Comité Directeur Régional afin qu'un dirigeant suive les maîtres, à ce jour personne ne s'est proposé.

Rapport sur l'ERFAN : aucun commentaire sur le rapport, mais les tarifs sont un peu chers.

Election pour deux postes restant vacants dans le collège féminin.

Une seule candidature a été enregistrée.

Il s'agit de Delphine GOLTAIS de l'US LIFRE qui se présente.

Élection : le vote à main levée est accepté.

Pour : 7473 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Delphine est élue à l'unanimité.

Le Président félicite Delphine pour cette brillante élection et lui souhaite la bienvenue au sein du Comité Directeur Régional et dans la grande famille de la natation régionale.

Un suppléant aux Assemblées Générales de la FFN.

Le Comité Directeur propose Claude POULIQUEN.

Pour : 7473 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Conformément aux nouveaux statuts votés.

Le Comité Directeur Régional, sur proposition des Comités Départementaux, propose un représentant comme délégué titulaire et un suppléant des Comités Départementaux aux Assemblées Générales de la

FFN.

Titulaire délégué : Paul HURTAUD, Président du Comité du Finistère.
Suppléante : Nolwenn GILBERT, Présidente du Comité du Morbihan.

Pour : 7473 voix
Opposition : 0 voix
Abstention : 0 voix

Représentants : Adoptés

Pause déjeuner : 12h30

Reprise des travaux à 14h30

Intervention des invités :

Joël Pineau Président de la Ligue des Pays de La Loire parle de la réforme de la nouvelle licence au sein des Pays de La Loire. L'importance d'inciter d'avantage les clubs, les départements à licencier. L'objectif des Pays de La Loire est d'avoir 20000 licenciés en fin de saison sportive 2018-2019 pour retrouver un équilibre financier. Il faut que notre fédération soit forte.

Nous avons engagé un agent de développement depuis le 12 novembre 2018 pour les nouvelles activités qu'on voudrait mettre en place dans la région. Nous avons des lieux de baignades autres que les piscines que nous devons développer. Il faut également trouver des partenaires privés autres que l'État, les collectivités. Nous sommes dans les mêmes problématiques que la Bretagne.
Joël remercie Serge de l'avoir invité et tous les participants.

Compois Bénédicte :

Présentation du Projet sportif territorial horizon 2024 (voir document ci-joint)

4 axes définis à l'horizon 2024 :

1. Développement de la pratique sportive.
2. Valorisation sur la natation sur le territoire.
3. Développer la formation.
4. Construire une stratégie de communication

L'objectif de la ligue est d'anticiper les transformations sociales qui se passent sur notre territoire et que notre association devienne une structure agile avec une grande capacité d'adaptation aux différentes contraintes et aux différents enjeux.

La ligue s'est fixée d'atteindre les 12000 licenciés en fin d'olympiade et de dépasser les 10000 licenciés en fin de saison sportive 2018-2019.

Consolider l'existant et se développer afin que nos structures, ligue et comités, puissent conforter leur fonctionnement pour ne pas être en difficulté au grès des évolutions et des décisions territoriales.

Soutenir le développement des clubs

Et pourquoi pas, si on vise un peu plus loin, créer une structure d'entraînement régional.

Intervention de Benoit Bideau et de Serge au sujet du projet de mise en place d'un CAF à Rennes.

Les négociations qu'on mène actuellement auprès de la Ville de Rennes et de la FFN reposent sur l'hypothèse de créer une association loi 1901 dans laquelle on retrouverait les partenaires : le club, la Ligue, la FFN et la Ville. On ne serait pas dans le même fonctionnement qu'à Brest.

Benoit Bideau : Aujourd'hui une ligue n'est pas en capacité d'accompagner le très haut niveau. Il faut proposer un nouveau modèle participatif et économique avec autour un accompagnement de la Ville, du club et de la ligue et faire rentrer des fonds privés.

C'est un mode économique différent. Le mode de fonctionnement doit évoluer.

Bénédicte : présentation du guide du parent de nageur, que la ligue a créé, chaque club peut l'utiliser et se l'approprier en le personnalisant. Pour l'instant très peu de clubs bretons l'utilisent, mais nous sommes sollicités par des clubs extérieurs de la Bretagne. C'est un outil pédagogique vers les familles et un outil de

communication.

Championnats de France Elite 2019 : mise en place d'une billetterie par la ligue de Bretagne uniquement pour les clubs bretons du mois de décembre au 25 janvier 2019 à un tarif préférentiel.
Une information va être adressée à chaque club breton.

Intervention de Julien VILLE sur la réforme de la licence (voir document ci-joint et diffusé aux clubs).

1. Réforme de la licence en 3 temps.
2. Présentation de la grille tarifaire.
3. Les procédures de paiement.
4. Les mesures additionnelles.
5. Les services associés.
6. Le fonctionnement fédéral.
7. Le programme de performance fédéral.
8. Le développement des pratiques.
9. La contractualisation avec les ligues.
10. Labellisation des clubs.
11. Praticants et athlètes.

De nombreuses questions techniques ont été posées.

Serge remercie Julien pour sa brillante intervention qui espérons a convaincu les représentants des clubs.

Le Président remercie l'ensemble des personnes ayant participé à la construction de tous ces dossiers : bénévoles, salariés et pour l'excellent travail qui a été réalisé et la qualité de leur présentation.

Serge BRUNET remet à Jonathan PAROUTY entraineur du Club des Nageurs Bigoudens le Trophée de l'entraineur breton de l'année 2018. Jonathan est remercié pour ses compétences, son investissement en faveur de son club et de la natation régionale.

Remise des récompenses régionales

MEDAILLE de BRONZE : (12)

❖ BERNAUD THOMAS	PAYS LE LANDIVISIAU
❖ BERVET HERVE	LANNION NATATION
❖ BRAJEUL MURIELLE	CNP LOUDEAC
❖ ISTIN GAELLE	CN CONCARNEAU
❖ KOVESI BALAZS	LANNION NATATION
❖ LALLAURET FRANCINE	UNION QUIMPER NATATION
❖ LE FORESTIER GUILLAUME	AURAY NATATION
❖ LE BAIL CATHERINE	LANNION NATATION
❖ MORVAN MICHEL	RENNES NATATION
❖ PERAN SEVERINE	CN MORLAIX
❖ RUBEILLON GWEN	CPB RENNES
❖ WEYMAN HANNAH	CNP REDON

MEDAILLE D'ARGENT (14)

❖ BERHAULT SYLVIE	DINAN NATATION SAUVETAGE
❖ BILLARD EMMANUELLE	CNP LOUDEAC
❖ BUSSON BARBARA	CN GUINGAMP
❖ DENIEL FREDERIQUE	CN GUINGAMP
❖ DROGUET CAROLE	DINARD OLYMPIQUE NATATION
❖ GOLTAIS YANNIG	US LIFFRE
❖ GUERIN MATHIEU	AURAY NATATION
❖ HELLARD ROZENN	CN ST BRIEUC
❖ HOUARD JEAN-LUC	CNP LOUDEAC
❖ JOSSET ARNAUD	CN VITRE
❖ LANDAIS LAURENT	US LIFFRE
❖ LASSEAUX PATRICIA	VANNES SYNCHRO

- ❖ LE DUC MARTINE
- ❖ LOUEDEC ROMAIN

CNP LOUDEAC
CN ST BRIEUC

MEDAILLE D'OR : (4)

- ❖ HUTET EVELYNE
- ❖ JAMARD SIMONE
- ❖ JOLIVET DOMINIQUE
- ❖ LAINE GAETAN

CN ST BRIEUC
CN FOUGERES
LANNION NATATION
CN FOUGERES

PLAQUETTE : (1)

- ❖ LE POURCELET-TALVARD CHRISTINE

CN VITRE

3°) CLUBS

1^{er} CLUB ELITE NATATION COURSE:

CN BREST

2^{ème} CLUB ELITE NATATION COURSE:

CPB RENNES

3^{ème} CLUB ELITE NATATION COURSE:

ECN CHARTRES DE BRETAGNE

1^{er} CLUB WATER-POLO:

CN FOUGERES

1^{er} CLUB de NATATION ARTISTIQUE:

CN ST BRIEUC

1^{er} CLUB EAU LIBRE :

CN BREST

1^{er} CLUB MAITRES :

CN BREST

Les récompenses fédérales seront remises ultérieurement, la fédération n'ayant pu nous les adresser en temps et en heure.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Le Président Serge Brunet remercie chacun pour sa participation active et constructive à cette Assemblée Générale.

Fin des travaux 17h00